

Image not found or type unknown



Comment obtenir une rupture conventionnelle ?

Par **DataAddict**, le **19/09/2022** à **09:32**

Bonjour,

Je suis en CDI depuis 2 ans, avec le Covid j'ai eu le droit à 4j de télétravail, je suis donc toujours venu 1j par semaine. (J'habite à Rennes et mon bureau est à Paris)

Malheureusement, depuis quelques temps on ne s'occupe plus du tout de moi, on ne me donne plus de projets, rien du tout. La direction est venue vers moi en me disant qu'il fallait soit que je travaille, soit que je trouve une solution.

Je leur ai dit que je ne voulais pas démissionner car j'avais besoin du chômage pour pouvoir me lancer à plein temps comme mentor sur OpenClassRoom, ce qui prend du temps. Mais cette entreprise ne fait pas de rupture conventionnelle, on m'a dit d'essayer de voir au cas par cas mais ça fait 2 mois que j'essaie d'organiser un RDV avec une RH, toujours rien.

J'ai donc pris contact avec mon manager pour voir si l'on pouvait s'organiser pour me trouver des projets, avec lui ou d'autres, dans ma branche. Il m'a fait comprendre que "pas le temps

et plus l'envie".

J'ai l'impression que l'on me pousse à démissionner car ils n'arrivent pas à s'occuper de moi. Je voudrais savoir comment je pourrais négocier une rupture conventionnelle ? Quels sont mes droits ?

Autre question aussi : Est-ce que je risque quelque chose à ne plus venir du tout ? Je suis très gêné de cette situation et si je n'ai pas de travail, je n'ai plus envie d'y aller, vis à vis de mes collègues qui eux bossent énormément. (Nous ne sommes pas dans la même branche, je suis un cas particulier). Si l'on me donnait du travail, je voudrais bien venir mais la ça me met très mal à l'aise.

Merci pour votre aide.

Par **amajuris**, le **19/09/2022 à 09:53**

bonjour,

comme son nom l'indique, la rupture conventionnelle nécessite l'accord du salarié et l'accord de l'employeur.

comme il en a le droit, votre employeur peut refuser la rupture conventionnelle.

l'abandon de poste est une mauvaise solution pour le salarié.

voir ce lien : [l'abandon de poste](#)

salutations

Par **DataAddict**, le **19/09/2022 à 10:12**

Ce que je demande c'est comment pourrais-je plaider en ma faveur pour l'obtenir ? Au vu de ma situation.

Ils m'ont dit que c'était possible de négocier avec le secteur RH, c'est pour ça que je suis venu ici, pour avoir des éléments pertinents.

Par **Henriri**, le **19/09/2022** à **13:22**

Hello !

Dataacdict, vous savez pourquoi une rupture conventionnelle vous intéresse. Ce qu'il faut c'est essayer de "deviner" pourquoi votre employeur aurait à intérêt à accepter votre demande d'une telle rupture. Mais il n'y a que vous à pouvoir le faire dans votre contexte.

Pour vous lancer dans votre projet (quel statut ?) n'optez pas pour l'abandon de poste (comme déjà dit par Amajuris). Autant démissionner...

A+